



Nos « orange et noir » ont débuté les entraînements depuis le 5 août 2024 et effectueront quelques matchs amicaux afin d'être prêts pour la première journée de championnat qui aura lieu le 8 septembre 2024 à 15h00 au Stade Roger Besselièvre contre l'équipe de Héauville-Siouville.

Dès septembre, les entraînements auront lieu les mardis et vendredis à 19h00 et nous serions ravis d'accueillir d'amples joueurs dans ce beau club familial reconnu de tous les clubs aux alentours.

L'ensemble du bureau a souhaité en cette saison 2024-2025 de mettre en place une action OCTOBRE ROSE afin de réunir les joueurs et toutes les personnes qui le souhaitent autour d'une belle action humaine et solidaire.

Cette action consiste à donner tous les bénéfices perçus de la buvette du **dimanche 6 octobre 2024** à l'association CŒUR&CANCER.

**Facebook** : FC Bretteville En Saire



### **ALERTES & INFORMATIONS MUNICIPALES**

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur :

**FACEBOOK** : Mairie de Bretteville - 50110

**PANNEAU POCKET** : Bretteville

**SITE INTERNET** : [www.bretteville50110.fr](http://www.bretteville50110.fr)

**Nouvelle adresse email Mairie** :

[mairie@bretteville50110.fr](mailto:mairie@bretteville50110.fr)

**École de la Plage** :

[ce.0501604x@ac-normandie.fr](mailto:ce.0501604x@ac-normandie.fr)

### **MANIFESTATIONS À VENIR**

07/09 => Forum des associations, salle polyvalente  
20/10 => Repas des aînés, salle polyvalente

✓ Le Mot du Maire  
✓ Informations diverses

Page 1  
Page 2 à page 8

## Le mot du maire

L'Olympe, mythe ou réalité ?

Je ne referai jamais cette chronique car le prochain rendez vous des JO en France sera trop loin pour moi. Pour les sportifs c'est le Graal quand les épreuves se déroulent dans leur pays d'origine. Les résultats sportifs de nos représentants sont à la hauteur des espérances.

Chacun a regardé (ou pas) cette cérémonie d'ouverture truffée de références. La France a montré au monde entier sa singularité de pensée et son histoire. A chacun son opinion.

Pour la classe politique la trêve olympique est un leurre, sauf que là Jupiter continue de jouer avec les institutions de la V<sup>e</sup> république. Le poète Juvénal stigmatisait déjà la plèbe de Rome qui n'avait pour ambition que de distribuer du pain et des jeux au peuple. Le réveil pourrait être brutal à la rentrée prochaine.

En dehors de cette effervescence Bretteville a passé un été classique, le centre aéré serait médaillé s'il avait participé aux épreuves olympiques. C'est encore un vrai succès pour l'équipe d'animation, d'entretien et de restauration. La mise à disposition de jouets de plage serait aussi sur le podium. Merci à la maman d'élèves qui nous a donné l'idée.

Nos agents, au groupe scolaire, ont remplacé tous les éclairages par des leds, les accès aux locaux et à la salle polyvalente ont été modernisés conformément aux règles de sécurité incendie. Avec un badge nominatif et spécifique les utilisateurs pourront accéder à l'ensemble ou à une seule partie des salles, il en est fini du lourd et fastidieux trousseau de clés.

Le rond-point de la route des chênes est opérationnel, la signalisation est conforme aux demandes du département. Aux conducteurs de se montrer respectueux.

Ceux pour qui la trêve n'a pas eu lieu sont les fumeurs abandonnant leurs mégots partout et surtout sur la plage, les chiens et leurs propriétaires indécents ignorant les sacs à disposition, les stationnements fantaisistes et parfois dangereux parce que c'est fatiguant de faire des pas supplémentaires. Les jeunes ambassadeurs du littoral ont fait de la pédagogie pour expliquer les bonnes attitudes estivales, je les remercie du travail fourni.

Je vous souhaite une bonne rentrée, une reprise de vos activités sportives et culturelles et plein de rires d'enfants dans l'école publique de la plage.

**Jean-Paul MAZE**

#### **Horaires de la Mairie :**

Lundi, jeudi de 9h00 à 12h00

Vendredi de 9h00 à 12h00 et

**Site internet** : [www.bretteville50110.fr](http://www.bretteville50110.fr)

**Facebook** : Mairie de Bretteville – 50110

**Panneau Pocket** : Bretteville



#### **Horaires de la bibliothèque municipale :**

**Hors vacances**

Lundi 17h00-19h00 / Mardi 13h30-16h00

Mercredi 15h00-17h00 / Vendredi 17h00-19h00

**Pendant les vacances**

Vendredi 17h00-19h00

#### **URGENCES ÉLECTRICITÉ (EDF)**

09.72.67.50.50

**URGENCES GAZ**

08.00.47.33.33

#### **URGENCES/ASTREINTES EAU**

02.33.08.26.87 ou 02.33.08.27.06

En dehors des heures d'ouverture : 06.29.92.74.67



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population des communes de moins de 10 000 habitants a lieu tous les 5 ans. Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, ...), préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer, ...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

L'agent recenseur est tenu au secret professionnel. Il est muni d'une carte officielle qu'il doit présenter. Vos réponses restent confidentielles. Elles sont remises à l'Insee pour établir les statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent la vie privée.

La Mairie recrute 3 agents recenseurs disponibles du 16 janvier au 15 février 2025 (les informations précises seront disponibles dans le 4 pages de fin Septembre 2024).

Peuvent être recrutés en qualité d'agent recenseur :

- Les demandeurs d'emplois indemnisés
- Les retraités
- Les agents communaux
- Les salariés du secteur privé
- Les agents de droit public appartenant à une autre collectivité

Sont exclus :

- Les élus de la commune (article L.231 du code électoral)
- Les agents publics en position de congé parental
- Les agents des trois fonctions publiques (état, territoriale et hospitalière) ayant fait une demande de travail à temps partiel sur autorisation ou de droit
- Les personnes en cessation progressive d'activité
- Les personnes en congé de fin d'activité

## MODIFICATION DE VOIRIE



Pour des raisons de sécurité, la commune de Bretteville et les services du Département ont décidé l'implantation d'un carrefour giratoire route des Chênes.

## COMMUNE DE BRETTEVILLE



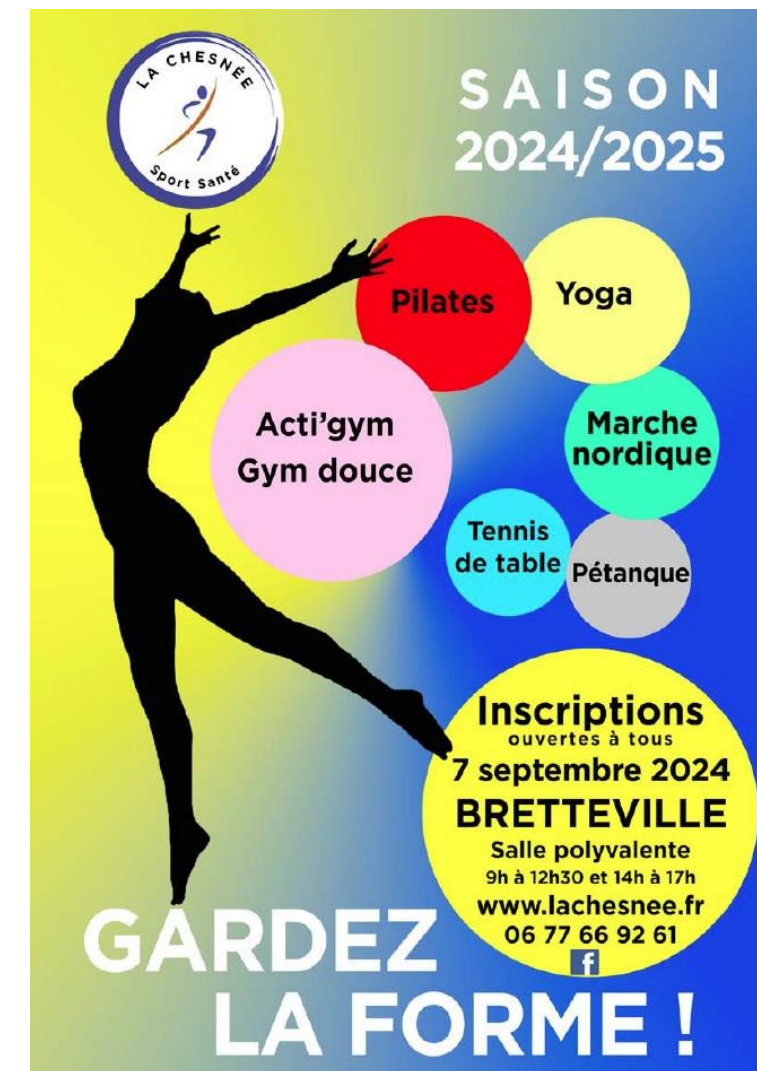
## UN JOUR... UN FOOD TRUCK !

TOUS LES SOIRS  
du 14 JUIN au 15 SEPT 2024



TERRAIN DE LA HOUGUETTE  
PLAGE DE BRETTEVILLE

PROGRAMME		
• SAMEDI MIDI	D. RENARD (Grillades/Frites)	06 50 64 62 17
• SAMEDI SOIR	AYSSA DELICES (Africain)	07 68 61 28 00
• DIMANCHE MIDI	D. PIGNOT (Rôtisseur)	06 45 02 06 93
• DIMANCHE SOIR	THE UMAMI (Cuisine US)	06 10 53 26 06
• LUNDI SOIR	CHEZ FARPHALE (Pâtes fraîches)	06 63 39 35 08
• MARDI SOIR (Juin/Juliet)	GRIGNOT'MALIN (Crêpes/Galettes)	06 20 61 0449
• MARDI SOIR (Aout/Sept)	JOJO LA FRITE (Burgers,Tacos,Kebabs, ...)	06 25 39 69 43
• MERCREDI SOIR	CHEZ BABA (Iranien)	06 26 57 01 38
• JEUDI SOIR	LA PETITE FOLIE (Wrap/Falafels/Bahjis)	07 87 17 21 52
• VENDREDI SOIR	DELICES AFRO (Africain)	06 61 38 62 02



## REPAS DES AÎNÉS

L'équipe municipale de Bretteville invite gracieusement les anciens de la commune de 65 ans et plus au repas des aînés le dimanche 20 octobre 2024 à 12h00, salle polyvalente (réponse attendue avant le 4 octobre 2024).

Les conjoints de moins de 65 ans sont bien entendu conviés à ce moment convivial.



Une invitation sera transmise à partir du 16 septembre 2024, si vous n'êtes pas destinataire, contactez la mairie au 02.33.88.78.20